

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 28 AVRIL 2011**

Etaient présents : M. ANDRIOT Jean Pierre, M. ANZALONE Michel, M. AUDOUBERT Michel, M. BARBERO Michel, Mme BASSO Thérèse, M. BEDEL Philippe, M. BENAC Claude, M. BENAZET Paul, M. BOIX Jean Pierre, Mme BOUFFARTIGUE Francine, Mme BOURRUT Maïté (remplaçante de M. DEVIC Henri), M. BOUVIER Claude, M. BROS Bernard, Mme CANAL Marie Claude, M. CARRERE Gérard, M. CATALA Claude, M. CESAR Jean Claude, Mme COMA Marianne, M. CRABE Pierre, Mme DEDIEU CASTIES Françoise, M. DEJEAN Henri, M. DELMAS Robert, M. ESQUIROL Jean Marc, Mme FAUSTINI Marie Claire, M. GALY Maurice, M. GAY Jean Louis, Mme GILAMA Chantal, M. GOUAZE François, Mme GRANDET Mireille (remplaçante de M. COT Jean), Mme GREGOIRE Anne Marie, M. GRYCZA Daniel, M. HELLE Guy, M. LABORDE Amédée, M. LABORDE Michel, M. LACAZE Yves, M. LECHEVALIER Yann, M. LEFEBVRE Patrick, M. LEMASLE Patrick, M. MICHEL Robert, M. NAYLIES Charles, M. ROSELLO José, M. ROUGALLE René, M. ROUGER Bernard, M. ROUJAS Gérard, M. RUQUET Adolphe, M. SEGUELA Jean Louis, Mlle TEMPESTA Marie Caroline, M. VALETTE Claude, Mme VEZAT Maryse, Mme VIDAL Jacqueline, M. VIEL Pierre, M. VIGNES Michel, M. VINCENT Norbert

Etaient Excusés : Mme ALBERT Claire, M. BELLOIR Jérôme, M. BENARFA Ali, M. BERDOU Patrice, M. BLANCHARD Jean Luc, M. BOURY Alain, Mme BRIAND Christine, M. CENA Pierre, M. CHEVET Patrick, M. COLOMBIER Marc, M. CRAMPAGNE Stéphane, M. CROUZATIER Jean Marie, M. DAKHLAOUI Oualid, M. DEGA Eric, Mme DELAVERGNE Evelyne, M. DORET Michel, Mme DUBREUIL Anne Cécile, Mme DUPONT Michèle, M. FERRAGE Pierre, M. HALIOUA Jean Louis, Mme MALET Valérie, M. PESSANT Christian, M. SENECLAUSE Christian, M. SEVILLA Thierry, Mme SUZANNE Colette, M. THIBAUD Gérard, M. TURREL Denis, M. YZARD Didier

Secrétaire de séance : M. LABORDE Michel

Monsieur le Président propose Monsieur LABORDE Michel comme secrétaire de séance. Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité ce choix.

Monsieur le Président tient à présenter et à remercier Mme DELSART, trésorière à Carbonne, de sa présence au Conseil Communautaire.

ADMINISTRATION

1. Pays du Sud Toulousain

Monsieur le Président donne la parole à Mme DEDIEU CASTIES et Monsieur MARTY du Pays du Sud Toulousain.

Mme DEDIEU CASTIES explique le contexte du thème de ce jour : le plan climat énergie.

1997 : Protocole Kyoto. Les émissions de 39 pays les plus industrialisés doivent être réduites d'au moins 5% sur la période 2008/2012. Les émissions considérées comprennent 6 gaz à effet de serre notamment le carbone.

2007 : Grenelle de l'environnement avec l'objectif de stabiliser et de réduire ces émissions de 20% en 2020, 20% d'énergies renouvelables produites en 2020 et 20% de l'amélioration de l'efficacité énergétique en comparaison avec les tendanciels. Les chiffres sont toutefois adaptés à chaque pays européen.

2009 : Région adopte le **second plan climat** qui ne s'impose mais qui a de l'influence car la Région finance des opérations qui concernent des effets sur le climat

2011 : La Région et l'Etat élaborent conjointement deux **schémas régionaux climat air énergie** un sur le climat et l'autre sur la cohérence écologique. Le schéma régional climat air énergie vise à faire un inventaire des émissions des polluants atmosphériques puis à présenter un bilan énergétique. Il se met en place sous forme d'ateliers thématiques où les communes et Communauté de Communes sont conviées. Un atelier important est celui des énergies renouvelables. L'Etat a mis dans la réglementation de repérer les zones de développement de l'éolien. Notre territoire est riche d'autres potentialités en matière d'énergies renouvelables. Si on veut obtenir les 23% d'énergies renouvelables que la France doit fournir, il est nécessaire de travailler sur la complémentarité des énergies renouvelables.

17 mars 2011 : deux résolutions ont été prises au Conseil Régional suite aux événements du Japon : mise en place de débat public autour des énergies, engagement d'un plan économies d'énergies sur 10 ans qui peut avoir des répercussions sur nos territoires.

Elle rajoute qu'une réunion départementale va avoir lieu le 25 mai 2011 à 9h00 à la Préfecture.

Monsieur MARTY Benoit, chargé de mission au Pays prend la parole et explique que le plan climat énergie est un projet territorial de développement durable axé sur l'énergie et le climat. Il s'agit d'une démarche volontaire qui a pour vocation la mobilisation des acteurs locaux afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif du diagnostic de gaz à effet de serre est de déterminer les émissions de gaz à effet de serre à un instant T.

Diverses actions ont été engagées sur le territoire sur le plan climat :

- éco quartier à Peyssies
- création d'un guide de transports « se déplacer autrement en Pays Sud Toulousain »
- opération groupée de diagnostics énergétiques sur certaines communes
- accompagnement de projets photovoltaïques
- appel à projet de jardins partagés

D'autres actions ont été mises en place par la Communauté de Communes du Volvestre :

- Activestre avec la certification Iso 14001
- Voie piétonnière à Montesquieu Vtre

- OPAH
- Hôtel d'entreprises HQE
- Règlement de lotissement à Activestre
- Chauffe eau solaire à la crèche de Rieux Vtre
- Mise en place de la collecte sélective
- Mise à disposition de composteurs

Un plan d'action du plan climat a été mis en place autour de 7 axes prioritaires pour les 3 prochaines années :

- développer une animation territoriale
- agir sur l'urbanisme
- favoriser les transports et la mobilité douce
- maîtriser l'énergie dans les bâtiments
- promouvoir les énergies renouvelables
- agir sur l'agriculture et les déchets
- adapter le territoire au changement climatique

Monsieur MARTY prend comme exemple d'action l'embauche d'un conseiller en énergie partagé. Il s'agit d'une personne qui, grâce à son accompagnement et sa gestion de l'énergie, permettrait aux collectivités de diminuer le montant dépensé en énergie. Ce poste est rentabilisé par les économies d'énergies générées. De plus, un accompagnement financier de l'ADEME est prévu (30 % pendant 3 ans).

Pour mettre en place tout cela, il faut que la Communauté de Communes du Volvestre devienne signataire de la charte d'engagement du plan climat mis en place.

Monsieur ROUJAS indique qu'il a proposé à une association d'entreprises toulousaines de venir visiter Activestre. En effet, l'objectif du SCOT c'est d'avoir le ratio emploi/habitant. Il faut donc que des entreprises s'installent sur le secteur afin d'obtenir ce ratio.

Monsieur le Président pense que l'idée est bonne.

Mme DEDIEU CASTIES revient sur le conseiller en énergie partagé. Elle indique que les collectivités qui ont déjà embauché un conseiller ont eu un retour assez conséquent au niveau des économies.

Monsieur MARTY complète ses propos en disant que le conseiller assure un suivi pointu sur les abonnements et les équipements ce qui permet une gestion très fine.

Monsieur VIGNES souhaite savoir s'il existe d'autres solutions que les jardins partagés.

Monsieur MARTY indique qu'il s'agit de pratiques culturelles et qui ne va concerner qu'une partie réduite de la population.

Mme DEDIEU CASTIES indique qu'une solution de capture de gaz à effet de serre peut être mise en place. Il s'agit de capter plus de carbone dans le sol.

Monsieur VIGNES demande ce qu'en pensent les agriculteurs.

Monsieur ANZALONE répond que c'est intéressant mais cela va se heurter à la conjoncture économique.

Mme DEDIEU CASTIES souligne une action mise en place par la Chambre d'Agriculture sur la conduite des engins agricoles afin de diminuer les gaz.

Monsieur CARRERE précise qu'un tracteur fabriqué en 2012 va polluer 100 fois moins qu'un tracteur fabriqué en 2007.

Monsieur BENAC demande également s'il est prévu des solutions pour les cadencements des trains. En effet, de nombreux administrés du territoire travaillent sur Toulouse et prennent leur voiture ce qui engendre de nombreux gaz à effet de serre. Les propositions concernant les arrêts des trains n'aboutissant pas, il se demande s'il ne faut pas mettre l'accent sur ce problème.

Monsieur MASSIP indique que le Pays a demandé des liaisons de notre territoire avec les têtes de réseau de Toulouse pour éviter d'aller à Matabiau.

Monsieur ROUJAS pense qu'il s'agit de questions techniques mais aussi politiques. En effet, de nombreuses entreprises sont concentrées sur Toulouse et sont confrontées au problème de retard du personnel dû aux embouteillages. Les administrés risquent de se rapprocher de Toulouse au niveau habitation afin de pallier le problème de retard. Cela causerait du tort à notre territoire. Il faut rapidement trouver un rapport de force pour avoir une solution adaptée à notre territoire.

Monsieur le Président remercie Messieurs ROUJAS, MASSIP et MARTY ainsi que Mme DEDIEU CASTIES pour leur présentation.

FINANCES

2. Vote du budget 2011

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur LEMASLE, Vice Président délégué aux Finances.

Suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé lors du conseil communautaire du 21 avril 2011, le budget primitif 2011 est présenté lors de cette réunion.

Monsieur LEMASLE présente les prévisions budgétaires 2011 du budget général.

L'affectation des résultats constatés au CA 2010 au budget primitif

Il convient de procéder à l'affectation du résultat 2010 du Budget Principal.

Monsieur LEMASLE rappelle que le Compte Administratif 2010 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 728 294.47 €.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif.

Les recettes fiscales

Après analyse des différents Budgets Primitifs 2011, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil les taux de fiscalité suivants :

Taxe	Taux 2010	Taux 2011
Taxe d'habitation	7,68%	7,86%
Taxe foncière bâti	6,82%	6,98%
Taxe foncière non bâti	34,86%	35,68%
CFE	14,31%	14,65%
CFE de zone	28,79%	29,47%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8%	8,19%

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver les taux de fiscalité ci-dessus.

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT PROPOSITION PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2010	BP 2011
Recettes		
013 ATTENUATION DE CHARGES	25 000 €	30 000 €
042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	30 000 €	28 500 €
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	130 000 €	180 000 €
73 IMPOTS ET TAXES	2 966 400 €	4 489 000 €
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	2 525 074 €	1 371 100 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 000 €	- €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 500 €	- €
TOTAL	5 687 974 €	6 098 600 €

Dépenses		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 611 840 €	1 806 650 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 345 000 €	1 359 000 €
014 ATTENUATION DE PRODUITS	54 584 €	- €
022 DEPENSES IMPREVUES	4 915 €	36 000 €
023 VIREMENT A LA SECT. D'INVESTISSEMENT	369 674 €	1 010 950 €
042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	333 600 €	300 000 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 774 160 €	1 399 900 €
66 CHARGES FINANCIERES	194 200 €	186 000 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 €	100 €
TOTAL	5 687 974 €	6 098 600 €

Investissement :

INVESTISSEMENT PROPOSITION PAR CHAPITRE

Chapitre	BP 2010	BP 2011
Recettes		
021 VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	369 674 €	1 010 950 €
024 PRODUITS DE CESSIONS	100 000 €	100 000 €
040 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	333 600 €	300 000 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	744 645 €	1 300 639 €
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	576 300 €	1 643 364 €
16 EMPRUNTS ET DETTES	452 013 €	513 750 €
45 OPERATIONS COMPTE DE TIERS	659 836 €	898 111 €
TOTAL	3 236 068 €	5 766 814 €

Dépenses		
001 DEFICIT REPORTE	416 523 €	437 409 €
022 DEPENSES IMPREVUES	- €	5 001 €
040 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	30 000 €	28 500 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	170 315 €	- €
16 EMPRUNTS ET DETTES	606 000 €	546 000 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 357 €	12 065 €
21 IMMOBILISATION CORPORELLES	112 401 €	884 622 €
23 IMMOBILISATION EN COURS	1 206 472 €	2 955 106 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	650 000 €	898 111 €
TOTAL	3 236 068 €	5 766 814 €

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à la majorité d'approuver le budget principal (Monsieur RUQUET ne participe pas au vote).

BUDGET PETITE ENFANCE

Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT PROPOSITION PAR CHAPITRE		
Chapitre	BP 2010	BP 2011
Recettes		
013 ATTENUATION DE CHARGES	65 500 €	115 000 €
042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	9 630 €	16 000 €
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	271 600 €	300 000 €
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	800 000 €	874 400 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 580 000 €	1 150 000 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	42 000 €
TOTAL	2 726 730 €	2 497 400 €
Dépenses		
002 DEFICIT REPORTE	473 130 €	- €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	223 100 €	225 900 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 925 500 €	2 110 000 €
021 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	4 979 €	58 300 €
022 DEPENSES IMPREVUES	- €	2 000 €
042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	35 000 €	47 000 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 €	100 €
66 CHARGES FINANCIERES	65 000 €	54 000 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 €	100 €
TOTAL	2 726 730 €	2 497 400 €

Investissement :

INVESTISSEMENT PROPOSITION PAR CHAPITRE		
Chapitre	BP 2010	BP 2011
Recettes		
001 EXCEDENT REPORTE	443 720 €	107 726 €
023 VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	- €	58 300 €
040 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	35 000 €	47 000 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	158 530 €	176 995 €
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	866 044 €	492 886 €
16 EMPRUNTS	- €	12 369 €
TOTAL	1 503 294 €	895 276 €
Dépenses		
020 DEPENSES IMPREVUES	37 797 €	- €
040 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	9 630 €	16 000 €
16 EMPRUNTS ET DETTES	319 100 €	325 000 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 323 €	10 000 €
21 IMMOBILISATION CORPORELLES	77 351 €	45 392 €
23 IMMOBILISATION EN COURS	1 055 093 €	498 884 €
TOTAL	1 503 294 €	895 276 €

Monsieur LECHEVALIER note que les autres indemnités sont en augmentation. Il demande à quoi cela correspond.

Muriel TLEMCANI RUQUET, en charge des finances, précise que la charge a été mal affectée par le logiciel et que cela va être ventilé en fonction des contrats du personnel de remplacement.

Monsieur LEMASLE indique que des précisions seront apportées.

Monsieur le Président tient à indiquer, après en avoir discuté avec Monsieur CESAR en charge des travaux, qu'il serait peut être opportun d'embaucher une personne pour l'entretien des bâtiments intercommunaux. Une étude sera faite.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe petite enfance.

BUDGET PRESTATIONS DE SERVICE :

Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
Objet	BP 2010	BP 2011
011 Charges à caractère général	155 000 €	130 000 €
65 Autres charges de gestion courante	- €	10 €
Total dépenses	155 000 €	130 010 €
Recettes		
Objet	BP 2010	Montant
002 Résultat reporté	6 402 €	2 985 €
75 Autres produits de gestion courante	148 598 €	127 025 €
Total recettes	155 000 €	130 010 €

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe prestations de services.

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES :

L'affectation des résultats constatés au CA 2010 au budget hôtel d'entreprises :

Il convient de procéder à l'affectation du résultat 2010 du Budget hôtel d'entreprises

Monsieur LEMASLE rappelle que le Compte Administratif 2010 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 12 605.69 €.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif.

Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT

Chap	Objet	BP 2010	BP 2011
DEPENSES			
011	Charges générales	22 100 €	23 800 €
022	Dépenses imprévues	- €	500 €
021	Virement à la section d'investissement	24 000 €	33 100 €
042	Opérations d'ordre entre sections	27 100 €	49 500 €
65	Charges de gestion courante	- €	100 €
66	Charges financières	24 500 €	23 000 €
TOTAL		97 700 €	130 000 €

RECETTES			
042	Opérations d'ordre entre sections	12 000 €	12 000 €
75	Autres produits de gestion courante	84 000 €	118 000 €
77	Produits exceptionnels	1 700 €	- €
TOTAL		97 700 €	130 000 €

Investissement :

INVESTISSEMENT

Chap	Objet	BP 2010	BP 2011
DEPENSES			
001	Solde reporté	175 848 €	62 467 €
020	Dépenses imprévues	500 €	- €
040	Opération d'ordre entre sections	12 000 €	12 000 €
16	Remboursement d'emprunts	84 500 €	88 000 €
23	Immobilisations en cours	60 000 €	5 000 €
TOTAL		332 848 €	167 467 €

RECETTES			
021	Virement sect° de fonctionnement	24 000 €	33 100 €
040	Opération d'ordre entre sections	27 100 €	49 500 €
10	Dotations, fonds, réserves	18 371 €	12 605 €
13	Subventions	220 007 €	60 000 €
16	Emprunts	43 010 €	12 262 €
TOTAL		332 488 €	167 467 €

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe hôtel d'entreprises.

BUDGET ACTIVESTRE 1 :

Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT

Chap	Objet	BP 2010	BP 2011
DEPENSES			
042	Opérations d'ordre entre sections	1 023 908 €	1 023 908 €
66	Charges financières	6 100 €	5 400 €
TOTAL		1 030 008 €	1 035 369 €

RECETTES			
002	Excédent reporté		- €
042	Opérations d'ordre entre sections	700 008 €	632 369 €
70	Produits des services	330 000 €	403 000 €
TOTAL		1 030 008 €	1 035 369 €

Investissement :

INVESTISSEMENT			
Chap	Objet	BP 2010	BP 2011
DEPENSES			
001	Solde reporté	361 108 €	375 827 €
020	Dépenses imprévues	- €	212 €
040	Opération d'ordre entre sections	700 008 €	632 369 €
16	Remboursement d'emprunts	14 800 €	15 500 €
TOTAL		1 075 916 €	1 023 908 €
RECETTES			
040	Opération d'ordre entre sections	1 023 908 €	1 023 908 €
16	Emprunts	52 008 €	
TOTAL		1 075 916 €	1 023 908 €

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe Activestre I.

BUDGET ACTIVESTRE 2 :

Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT			
Chap	Objet	BP 2010	BP 2011
DEPENSES			
011	Charges générales	20 000 €	190 000 €
022	Dépenses imprévues		1 000 €
042	Opérations d'ordre entre sections	556 629 €	562 591 €
043	Opérations d'ordre à intérieur section		
66	Charges financières	12 500 €	16 000 €
TOTAL		589 129 €	769 591 €
RECETTES			
042	Opérations d'ordre entre sections	583 129 €	718 666 €
74	Dotations et participations	6 000 €	50 925 €
TOTAL		589 129 €	769 591 €

Investissement :

INVESTISSEMENT

Chap	Objet	BP 2010	BP 2011
DEPENSES			
001	Solde reporté	99 168 €	125 506 €
040	Opération d'ordre entre sections	583 129 €	718 666 €
16	Remboursement d'emprunts	251 000 €	58 000 €
TOTAL		933 297 €	902 172 €

RECETTES			
040	Opération d'ordre entre sections	556 629 €	562 591 €
16	Emprunts	376 668 €	339 581 €
TOTAL		933 297 €	902 172 €

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe Activestre II

BUDGET EXTENSION CUMA :

Investissement :

INVESTISSEMENT

Chap	Objet	Montant
DEPENSES		
20	Immobilisations incorporelles	30 000 €
21	Immobilisations corporelles	10 000 €
23	Immobilisations en cours	360 000 €
TOTAL		400 000 €

RECETTES		
13	Subventions	183 000 €
16	Emprunts	217 000 €
TOTAL		400 000 €

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe extension CUMA.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur ROUJAS souhaite indiquer que les arbres le long de la route d'Activestre allant à la déchetterie sont pratiquement morts. Il serait judicieux d'apporter les soins nécessaires.

Monsieur BROS précise que des difficultés existent pour faire respecter le règlement à certaines entreprises de la zone concernant les espaces verts.

Monsieur RUQUET prend la parole afin de sensibiliser les élus concernant le schéma départemental de coopération intercommunale. En effet, il est indispensable que la Communauté de Communes du Volvestre délibère avant fin juillet concernant les propositions faites par le Préfet. Il précise certains points comme, notamment, l'absorption des Sivom et autres Syndicats ainsi que de certaines communes. Il souligne le fait que si les Sivom sont dissous, la Communauté de Communes du Volvestre se doit de reprendre les compétences des Sivom comme le social (services aides ménagères).

Mme VEZAT pense que ce sujet mérite une réunion spéciale afin de donner toutes les réponses positives ou non au Préfet. Il ne faut pas permettre au Préfet de décider seul.

Monsieur LEMASLE pense qu'il ne s'agit pas d'un point en questions diverses car il s'agit d'un sujet très important qui doit être débattu. Il faut avoir une vision globale mais aussi locale du sujet. Il rajoute par ailleurs que la Communauté de Communes du Volvestre n'a pas la capacité d'absorber certains syndicats. Le Préfet ne fait que des propositions mais il peut toutefois décider du résultat final.

Monsieur ROUJAS pense que le sujet est complexe et qu'il ne faut pas que les collectivités se heurtent les unes aux autres. Il estime que la Communauté de Communes du Volvestre peut faire des propositions afin de pouvoir en refuser d'autres. Ce sera difficile car la Communauté de Communes du Volvestre ne peut pas être contre tout.

Monsieur le Président estime qu'il sera obligatoire que certaines entités existent toujours car la Communauté de Communes du Volvestre ne peut tout absorber. Il pense qu'il faut être solidaire.

Monsieur RUQUET demande que les conseillers communautaires soient informés des compétences que pourraient prendre la Communauté de Communes du Volvestre si les Sivom étaient absorbés.

Monsieur le Président précise que les communes vont délibérer et qu'une réunion spéciale sera faite à la Communauté de Communes du Volvestre par la suite.

Monsieur LEMASLE demande si la commission aménagement de l'espace ne pourrait pas déjà en débattre.

Monsieur le Président précise que si la Communauté de Communes du Volvestre intègre les différents syndicats, les différentes compétences seront généralisées à l'ensemble de la collectivité.

Monsieur LEMASLE souligne le fait que les Sivom ne sont pas financés de la même façon que la Communauté de communes. Certains sivom sont financés par les communes, la Communauté de communes par les impôts.

Monsieur le Président propose de reparler de ce point lors d'une prochaine réunion.

Monsieur DELMAS souhaite informer que le panneau « Bienvenue en Volvestre » situé sur la commune de St Sulpice et qui devait être déplacé sur la commune de Montaut est complètement effacé.

Monsieur GOUAZE souhaite informer les conseillers communautaires des résultats du marché concernant le fauchage et débroussaillage des dépendances :

Lot 1 : travaux de fauchage et de débroussaillage sur les dépendances et les voies des communes de Canens, Castagnac, Gouzens, Lapeyrère, Latour, Massabrac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Saint-Christaud : **CABANAC**

Lot 2 : travaux de fauchage et de débroussaillage sur les dépendances et les voies des communes de Bax, Gensac, Goutevernisse, Lacaugne, Latrape, Lavelanet De Comminges, Mailholas, Rieux Volvestre, Saint Julien : **SIVOM DE RIEUX**

Lot 3 : travaux de fauchage et de débroussaillage sur les dépendances et les voies des communes de Bois De La Pierre, Carbonne Lafitte Vigordane, Peyssies, Salles Sur Garonne : **TORMO**

Lot 4 : travaux de fauchage et de débroussaillage sur les dépendances et les voies des communes de Marquefave, Montaut, Montgazin, Saint-Sulpice : **LAGARDE DEBROUSSAILLAGE**

Fin de séance : 23h00